

Communiqué de presse

22 avril 2020 - N° 8

Renouvellements P&C d'avril 2020

SCOR Global P&C renouvelle avec succès son portefeuille au 1^{er} avril 2020

A l'issue des renouvellements du 1^{er} avril 2020, SCOR Global P&C augmente son volume de primes brutes en réassurance de 5,7%¹, à taux de change constants², pour atteindre EUR 504 millions, tout en bénéficiant d'une amélioration générale des conditions de marché comme en témoigne une augmentation tarifaire moyenne de 6,6%¹.

La région Asie-Pacifique représente 57%¹ des renouvellements du 1^{er} avril 2020, avec deux marchés principaux :

- Au Japon, SCOR Global P&C enregistre une croissance de 5,4%, bénéficiant de hausses tarifaires et de cessions rentables supplémentaires. En outre, SCOR Global P&C a redéployé une partie de ses capacités vers des tranches de risque de plus faible fréquence, après deux exercices impactés par des catastrophes naturelles de grande ampleur. Les clients japonais ont démontré une nouvelle fois leur vision de long terme des achats de réassurance, ce qui se traduit par une compensation significative des sinistres liés aux catastrophes naturelles en 2018 et en 2019 ;
- En Inde, SCOR Global P&C profite de son implantation locale pour développer son portefeuille et tirer parti de l'amélioration des conditions de ce marché amorcée en 2019, ce qui se traduit par une croissance des primes de l'ordre de 30%. Les renouvellements sont toujours en cours pour la branche Agriculture, où SCOR dispose d'une solide position.

Aux États-Unis, SCOR Global P&C poursuit une politique de souscription très maîtrisée, à l'instar de celle menée lors des renouvellements de janvier. Une attention particulière a été portée à l'amélioration de la rentabilité, notamment par des ajustements tarifaires. Cette approche rigoureuse se traduit par une légère contraction du volume de primes, SCOR Global P&C choisissant de ne pas renouveler ou de réduire sa participation dans les traités ne satisfaisant pas son objectif de rentabilité.

Ces renouvellements réussis témoignent du fait que SCOR Global P&C est pleinement opérationnel. Le plan de continuité d'activité est pleinement activé. Ceci constitue une preuve de la résilience du modèle opérationnel de SCOR, qui lui permet de poursuivre ses activités, de maintenir ses relations étroites avec ses clients et de continuer à générer des flux de trésorerie dans ce contexte difficile.

S'agissant des assurances de spécialités, SCOR Global P&C poursuit son développement, améliorant les conditions tarifaires et les conditions contractuelles. La poursuite de la correction du marché touche la plupart des branches d'activité et des géographies, avec un relèvement significatif des tarifs.

¹ Hors Agriculture, dont les renouvellements, qui représentent environ EUR 90 millions de primes à l'échelle mondiale, sont retardés pour des raisons propres à ce marché.

² Taux de change au 31 décembre 2019

Communiqué de presse

22 avril 2020 - N° 8

Jean-Paul Conoscente, Directeur général de SCOR Global P&C, déclare : « À l'occasion des renouvellements du 1^{er} avril 2020, SCOR Global P&C fait une nouvelle fois preuve de rigueur dans son approche en matière de souscription, veillant tant à l'adéquation des tarifs qu'à la gestion prudente de ses expositions. Nous avons enregistré des résultats globalement très satisfaisants, avec une forte croissance sur les marchés et segments qui présentaient des tarifs et conditions conformes à nos objectifs, et en renonçant à d'autres opportunités dont la rentabilité nous semblait insuffisante. Le Japon constitue une bonne illustration de notre approche stratégique : nous avons réussi à y enregistrer une croissance de 5,4%, l'évolution des primes en Catastrophes Naturelles (due à la réorganisation de notre portefeuille, désormais moins exposé aux événements à plus faible fréquence) se trouvant largement compensée par le développement de nos autres branches d'activité ».

*

* *

Contacts

Presse

Anette Rey
+33 (0)1 58 44 82 82
arey@scor.com

Relations Investisseurs

Ian Kelly
+44 (0)203 207 8561
ikelly@scor.com

www.scor.com

LinkedIn: [SCOR](#) | Twitter: [@SCOR_SE](#)

Énoncés prévisionnels

SCOR ne communique pas de « prévisions du bénéfice » au sens de l'article 2 du Règlement (CE) n°809/2004 de la Commission européenne. En conséquence, les énoncés prévisionnels dont il est question au présent paragraphe ne sauraient être assimilés à de telles prévisions de bénéfice. Certains énoncés contenus dans ce communiqué peuvent avoir un caractère prévisionnel, y compris, notamment, les énoncés annonçant ou se rapportant à des événements futurs, des tendances, des projets ou des objectifs, fondés sur certaines hypothèses ainsi que toutes les déclarations qui ne se rapportent pas directement à un fait historique ou avéré. Les énoncés prévisionnels se reconnaissent à l'emploi de termes ou d'expressions indiquant, notamment, une anticipation, une présomption, une conviction, une continuation, une estimation, une attente, une prévision, une intention, une possibilité d'augmentation ou de fluctuation ainsi que toutes expressions similaires ou encore à l'emploi de verbes à la forme future ou conditionnelle. Une confiance absolue ne devrait pas être placée dans de tels énoncés qui sont par nature soumis à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, lesquels pourraient conduire à des divergences importantes entre les réalisations réelles d'une part, et les réalisations annoncées dans le présent communiqué, d'autre part.

Le Document d'enregistrement universel 2019 de SCOR déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 13 mars 2020 sous le numéro D.20-0127 (le « Document d'enregistrement universel »), décrit un certain nombre de facteurs, de risques et d'incertitudes importants qui pourraient affecter les affaires du groupe SCOR. En raison de l'extrême volatilité et des profonds bouleversements qui sont sans précédent dans l'histoire de la finance, SCOR est exposé aussi bien à des risques financiers importants qu'à des risques liés au marché des capitaux, ainsi qu'à



The Art & Science of Risk

Communiqué de presse

22 avril 2020 - N° 8

d'autres types de risques, qui comprennent les fluctuations des taux d'intérêt, des écarts de crédit, du prix des actions et des taux de change, l'évolution de la politique et des pratiques des agences de notation, ainsi que la baisse ou la perte de la solidité financière ou d'autres notations. Les informations financières du Groupe sont préparées sur la base des normes IFRS et des interprétations publiées et approuvées par l'Union européenne. Les informations financières ne constituent pas un ensemble d'états financiers trimestriels/semestriels tel que défini dans le rapport IAS 34 « Information financière intermédiaire ».